



Vous êtes assistants maternels ou salarié du particulier employeur ? Vous souhaitez évoluer dans ce secteur ? N'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons vous accompagner dans vos projets de formations, en tant qu'organisme de formation labellisé par IPERIA.



Présentation d'IPERIA

IPERIA est mandaté par les branches professionnelles des assistants maternels et des salariés du particulier employeur pour assurer l'organisation et le déploiement de leur politique prioritaire de professionnalisation.

Celle-ci est constituée de :

- 3 formations certifiantes :
 - Assistant(e) maternel(le) – Garde d'enfants
 - Assistant(e) de vie dépendance
 - Employé(e) familial(e)

- et 124 modules de formation en 2021, les deux branches proposant des modules communs et des modules spécifiques :
 - 82 modules pour les assistants maternels
 - 76 pour les gardes d'enfants
 - 64 pour les assistants de vie
 - 58 pour les employés familiaux

Nouveautés à venir :

- CQP Travailler en MAM - **98 heures formation - 6 modules**
- 4 certificats de compétences
 - Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant en fonction de son handicap - **77 heures formation - 4 modules**
 - Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant avec troubles du spectre de l'autisme - **56 heures formation - 4 modules**
 - Adapter l'accompagnement à domicile d'une personne en fonction de son handicap moteur - **56 heures formation - 2 modules**
 - Adapter l'accompagnement à domicile d'une personne âgée ayant des troubles cognitifs - **56 heures formation - 3 modules**

Le label IPERIA

Le label IPERIA délivré par les branches professionnelles des assistants maternels et des salariés du particulier



SIRET 428 261 960 00036 - APE 8559 A



employeur a été mis en place dès 2009 pour permettre une diffusion qualitative de l'offre de formation.

Ce processus de labellisation permet :

- de garantir une offre adaptée aux exigences et spécificités du secteur ;
- de proposer aux salariés et aux demandeurs d'emploi la même offre de formation, sur tout le territoire, tout en pouvant l'adapter aux spécificités locales éventuelles ;
- de se positionner sur les différents appels à projets des Branches professionnelles et des financeurs publics.

Horizons

A partir de 2005, nous menions chaque année, une formation « Employé familial » pour des demandeurs d'emploi.

En 2010, notre organisme de formation entrait dans ce processus de labellisation.

A partir de 2012, nous menions chaque année, une formation « Employé familial », une formation « Assistant maternel – Garde d'enfants » et une formation « Assistant de vie dépendance ».

A partir de 2017, nous déployons une offre de formation modulaire à travers tout le département de l'Essonne.

Nous pouvons, du fait de cette expérience, vous préciser les différentes conditions d'accès et de financement des formations et vous présenter les contenus et modalités des titres et des modules.

Pour ce faire :

- à titre individuel, vous pouvez nous solliciter pour un temps d'échange en présentiel ou par téléphone,
- en tant que mandataire ou Relais petite enfance, nous pouvons organiser une rencontre collective à travers tout le département et / ou vous accompagner dans l'élaboration d'un questionnaire permettant de cibler au mieux les attentes et besoins des salariés présents sur votre territoire.

Pour en savoir plus :

- Iperia l'Institut, cliquer [ici](#)
- Fédération du Particulier employeur, cliquer [ici](#)
- Branche des particuliers employeurs, cliquer [ici](#)
- Branche des assistant(e)s maternelles du particulier employeur, cliquer [ici](#)
- Université du domicile, cliquer [ici](#)



SIRET 428 261 960 00036 - APE 8559 A